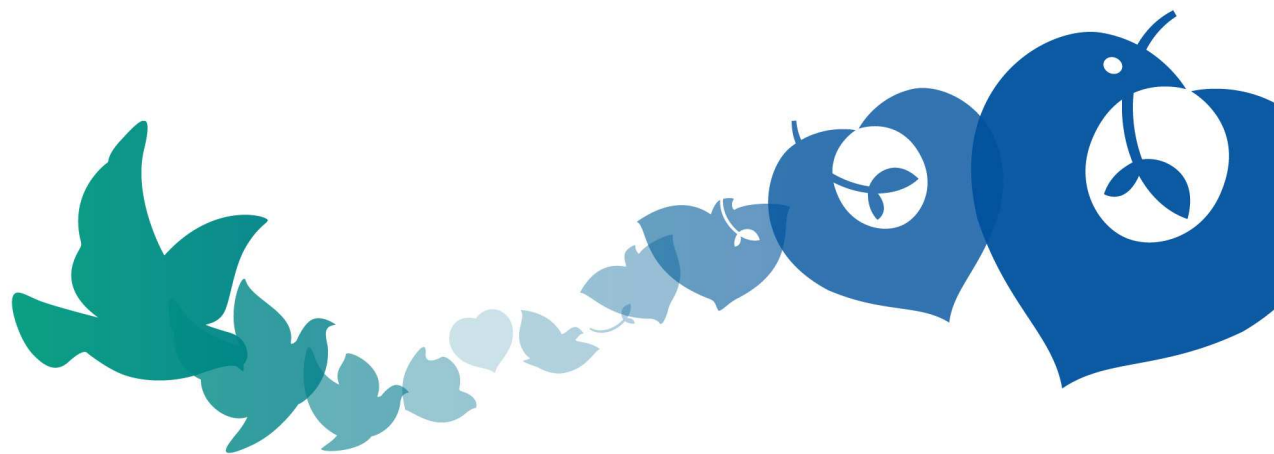




# Qualité de la prise en charge médicamenteuse à l'AP-HP



CME  
13 MARS 2012



## Prise en charge médicamenteuse :

### → Des risques identifiés :

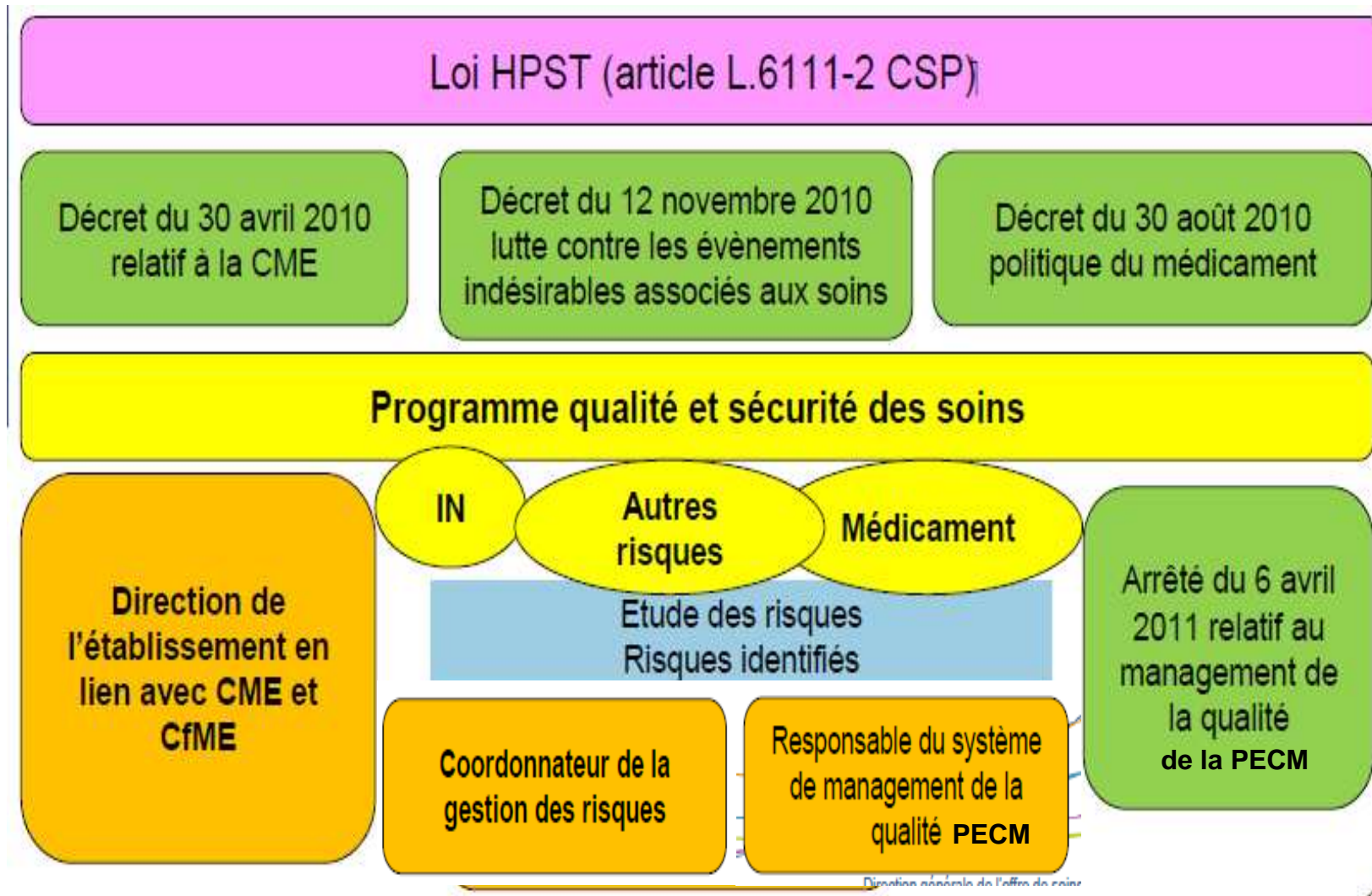
- Taux moyen d'erreur médicamenteuse détecté en milieu hospitalier = 10%
  - Soit 1 médicament sur 10 n'arrive pas dans de bonnes conditions au bon malade
- Répartition et fréquence des événements indésirables médicamenteux évitables dans le circuit du médicament :

Prescription : 39%	Approvisionnement et préparation : 11%
Retranscription : 12%	Administration : 38%

Schmitt E, Le risque médicamenteux nosocomial, 1999

Bates DW, JAMA 1995; 274:29-34

# Une nouvelle réglementation :





## Un nouveau référentiel : arrêté du 6 avril 2011 + circulaire 14 février 2012

L'arrêté met l'accent sur :

1. **Engagement de la direction + CME** dans le dispositif
2. **Elaboration d'un programme d'actions** avec indicateurs
3. **Désignation d'un responsable** du système de management de la qualité de la PECM (par DG + Pr CME)- *(Art.5) Avril 2011*
4. Formalisation des responsabilités à toutes les étapes de la prise en charge médicamenteuse
5. Définition d'un plan de formation pluriannuel
6. Mise en œuvre d'une étude des risques encourus par les patients (a priori)
7. Analyse des événements indésirables liés à la PECM et planification des actions d'amélioration



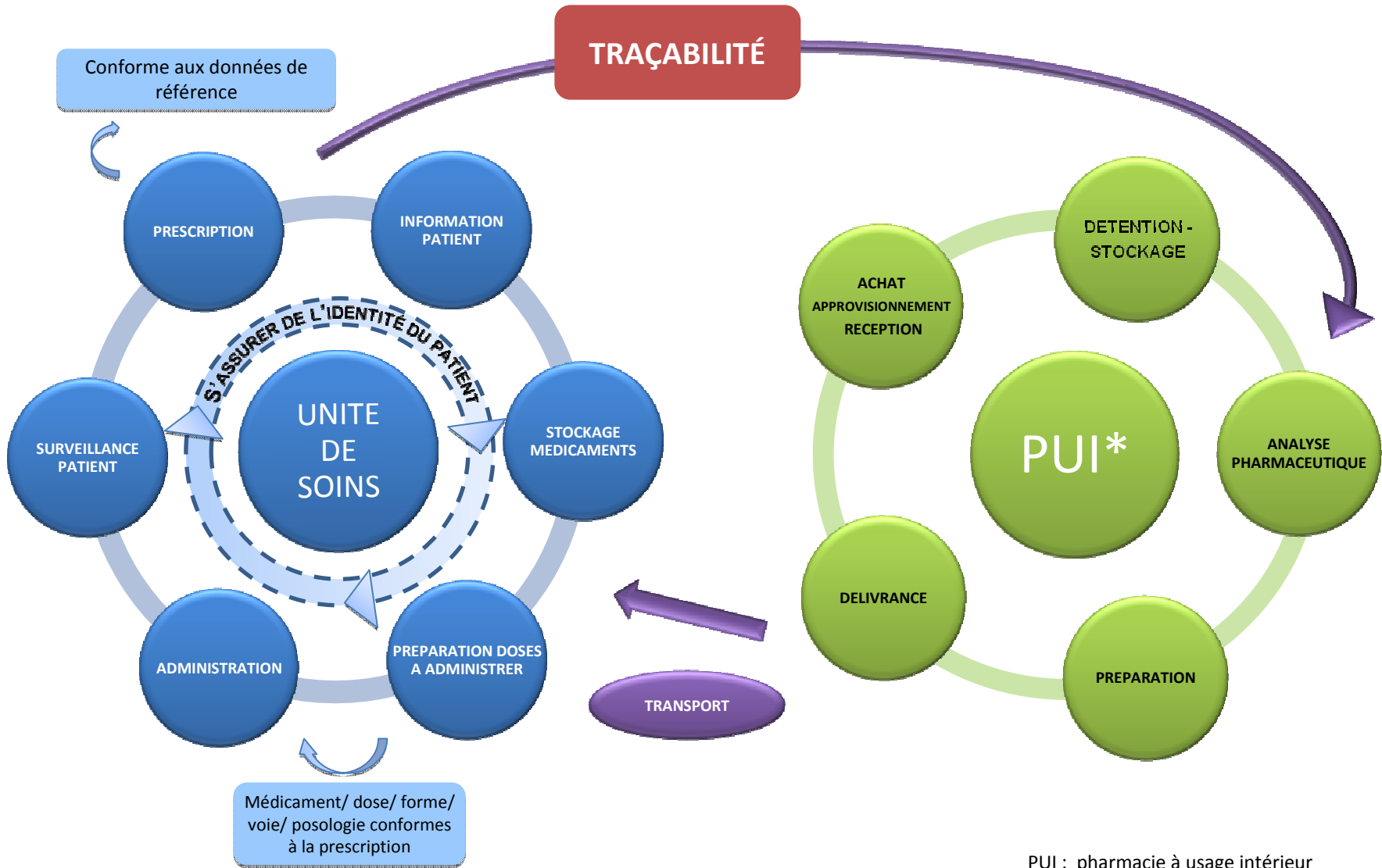
## Mise en œuvre à l'AP-HP :

- Désignation d'un **responsable AP-HP**
- Mise en place d'un **comité opérationnel** (médecins, COMEDIMS, Direction des soins, AGEPS, DPM, DEFIP, DAJ, formation, communication...) ► 13/04/2012
- **Identification des référents GH** (questionnaires adressés) : rendre lisible et cohérent dans les GH/sites la PECM et le rôle de chacun
- **Organisation de rencontres avec les GH** (certification HAS, inspection PUI):
  - Points de difficultés par l'analyse des vulnérabilités ;
  - Partage d'expérience autour de la PECM ;
  - Plan d'actions avec proposition d'outils (Archimed, ...) et formations
- **NSI patient** (indicateurs spécifiques sur PECM/IPAQSS)



# Etapes de la prise en charge médicamenteuse

OMEDIT



PUI : pharmacie à usage intérieur